



Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-cinq, le 19 février, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Condat sur Vézère, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 12 février 2025

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	34
Votants :	36
Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Roland MOULINIER, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Philippe COLLAS, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Victor MONTEIL, Régine ANGLARD, Dominique BOUSQUET, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole DUBREUIL-RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléant : Didier CLERJOUX représenté par Jacqueline CLAVERIE, Dominique DURUY représenté par Gilles COZANET,

Josiane LEVISKI représentée par Jean-Pierre COLIN, Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Patrick DELAUGEAS représenté par Patrick BONIN, Mattia TRENTMONT représentée par Pascale LARUE

Excusés : Patricia FLAGEAT, Patrick GAGNEPAIN donne pouvoir à Stéphane ROUDIER, Jean-Michel LAGORSE, Jacques MIGNOT, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Nicolas DJERBI donne pouvoir à Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Michel LAGORCE, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Frédéric GAUTHIER, Fabien JAUBERT, Claudine LIARSOU, Maud MANIERE, Jean-Yves VERGNE, Coralie DAUBISSE-BOYER, Isabelle DUPUY, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Maud MANIERE, Stéphanie PORTE, Caroline VIEIRA CHEVALIER

SECRÉTAIRE : Mme Nicole DUBREUIL-RAVIDAT

Objet : Attribution de subvention aux entreprises

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu la délibération N°2023/092/7.4 du Conseil de la CCTHPN en date du 11.09.2023 adoptant sa stratégie de développement économique,

Vu la délibération N°2023/092/7.4 du Conseil de la CCTHPN en date du 11.09.2023 adoptant son règlement d'intervention des aides aux entreprises,

AR, Prefecture

024-200041150-20250219-DE2025_005-DE
Reçu le 21/02/2025

Vu la délibération N°2023/091/7.4 du Conseil de la CCTHPN en date du 11.09.2023 adoptant sa convention avec la Région Nouvelle-Aquitaine relative à la mise en œuvre du SRDEII et aux aides aux entreprises.

Vu les demandes déposées par les entreprises auprès du service économie et de l'instruction réalisée

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de la Vice-présidente Francine BOURRA, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DÉCIDE** :

D'ACCORDER des subventions aux entreprises dans le cadre de leurs projets d'investissement, comme suit :

Entreprise
Raison sociale : SARL MB TRAITEUR Activité : TRAITEUR Nom – Prénom du Dirigeant : M. GUILLARD Mathieu Adresse : 1 Rte de la Bonneterie – 24570 LE LARDIN SAINT LAZARE Projet d'investissement : Matériels frigorifiques et chariots aluminium, bacs aluminium... Montant total de l'investissement éligible : 3825.81 € TTC (vérification TVA sur facture – Allemagne) Règlement d'Intervention SRDEII : Chantier 2.5.2 – Accompagnement à la création / reprise d'activité Assiette subventionnable : 3 500 € Taux d'intervention : 100 % Montant de la subvention 3500 € + 1 500 € de prime d'amorçage
Entreprise
Raison sociale : LA TOURTE VILLACOISE Activité : BOULANGERIE Nom – Prénom des Dirigeants : M. JARDON Grégory Adresse : Le Bourg – 24120 VILLAC Projet d'investissement : frigorifique, tronçonneuse (recouper son bois de cuisson), téléphone, caisse enregistreuse... Montant total de l'investissement éligible : 3006.39 € HT Règlement d'Intervention SRDEII : Chantier 2.5.2 – Accompagnement à la création / reprise d'activité Assiette subventionnable : 3 500 € Taux d'intervention : 100 % Montant de la subvention : 3 006.39 € sur factures acquittées + 1 500 € de prime d'amorçage

AR Prefecture

024-200041150-20250219-DE2025_005-DE
Reçu le 21/02/2025

Entreprise

Raison sociale : EI MANON ZEGRE

Activité : ESTHETICIENNE

Nom – Prénom du Dirigeant : MME ZEGRE MANON

Adresse : 46 rue des barrières – 24 570 LE LARDIN

Projet d'investissement : Climatisation du local professionnel

Montant total de l'investissement éligible : 3 497.49 € HT

Règlement d'Intervention SRDEII : **Chantier 2.5.2 – Accompagnement à la création / reprise d'activité**

Assiette subventionnable : 3 500 €

Taux d'intervention : 100 %

Montant de la subvention : **3 497.49 € + 1 500 € de prime d'amorçage****Entreprise**

Raison sociale : STOROPEN - DESPLANCHES

Activité : MENUISERIE

Nom – Prénom du Dirigeant : M. DUPUCH Cédric

Adresse : 1408 Rte de Périgueux – 24 120 PAZAYAC

Projet d'investissement : Destockage et nouveau stockage des 3 véhicules de l'entreprise (signalétique) + salon d'accueil

Montant total de l'investissement éligible : 2 834.25 €

Règlement d'Intervention SRDEII : **Chantier 2.5.2 – Accompagnement à la création / reprise d'activité**

Assiette subventionnable : 3 500 €

Taux d'intervention : 100 %

Montant de la subvention : **2 834.25 € + 1 500 € de prime d'amorçage****Entreprise**

Raison sociale : SARL DANS LA LEGENDE

Activité : LUDICAIRE – COMMERCE DE JEUX DE SOCIETES ET AUTRES

Nom – Prénom du Dirigeant : M. RONCIN Xavier

Adresse : 17 rue de Gouverneur Général Cournarie – 24 120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

Projet d'investissement : Logiciel pro + caisse + douchette + meubles étagères

Montant total de l'investissement éligible : 5 113 € HT

Règlement d'Intervention SRDEII : **Chantier 2.5.2 – Accompagnement à la création / reprise d'activité**

Assiette subventionnable : 3 500 €

Taux d'intervention : 100%

Montant de la subvention : **3 500 € + 1 500 € de prime d'amorçage****Entreprise**

Raison sociale : SARL L'ATELIER MOTO MOBILE 24

Activité : Réparation de motocycles en itinérance sur le territoire

Nom – Prénom du Dirigeant : M. VOLLAND Yann

Adresse : 4 Rte de Ladouch – 24 570 LE LARDIN ST LAZARE

Projet d'investissement : Batterie EcoFlow Delta Pro pour alimenter les outils en itinérance

Montant total de l'investissement éligible : 2 332.50 € HT

Règlement d'Intervention SRDEII : **Chantier 2.5.2 – Accompagnement à la création / reprise d'activité**

Assiette subventionnable : 2 332.50 € HT

Taux d'intervention : 100%

Montant de la subvention : **2 332.50 € + 1 500 € de prime d'amorçage**AR_i Prefecture024-200041150-20250219-DE2025_005-DE
Reçu le 21/02/2025

DE DIRE que le montant des subventions est basé sur des devis. Si le montant des factures s'avère plus bas, le versement final du solde de la subvention sera proratisé. Il sera possible de verser un acompte de subvention sur production de premières factures, au prorata.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 19/02/2025

Le Président,
Dominique BOUSQUET

Terrassonnais
Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaures
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10
Haut Périgord Nord

AR Prefecture

024-200041150-20250219-DE2025_005-DE
Reçu le 21/02/2025